

Manso, le 16 juin 2022

MAIRIE DE MANSO
20245 MANSO
☎ 04 95 62 02 61
Fax : 04 95 62 03 92
mairie@manso.fr

Le Maire de Manso

à

Monsieur Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer
Service juridique et coordination
Unité coordination
8, Boulevard Benoîte Danesi
CS 60008
20411 BASTIA Cedex 9

LR/AR

Objet : Projet de régularisation de la voirie communale - V/courrier du 17 septembre 2021

Monsieur Le Directeur,

Par délibération en date du 30 avril 2022, le conseil municipal de Manso a approuvé la réalisation d'une nouvelle enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant la régularisation de la voirie communale et à l'enquête parcellaire en vue de délimiter les parcelles à acquérir pour réaliser ce projet et d'établir l'identité des propriétaires.

Pour ce faire, je vous adresse un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour instruction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de meilleure considération.

Le Maire,

Pasquale SIMEONI

